

## Fiche technique

### Chauffage – Purge des radiateurs

La purge du chauffage à Harmonie Ouest se fait principalement, par colonne montante de chauffage, à partir des radiateurs des appartements du dernier étage **SAUF** lorsque l'arrivée et le retour d'eau chaude des radiateurs se fait par des canalisations situées en partie basse.

**Dans ce cas, il faut purger individuellement ces radiateurs** car l'air se trouve emprisonné dedans puisqu'il n'y a pas d'échappatoire par le haut. C'est le cas principalement des radiateurs des cuisines. Faire plusieurs purges si nécessaire. Exemple photo ci après :





#### **ATTENTION :**

**Ne pas confondre les purgeurs et les T de réglages**

**Les purgeurs ne sont pas plombés. Ils sont situés en haut des radiateurs, du côté opposé au robinet.**

Ils servent à évacuer l'air éventuellement prisonnier en haut du radiateur.

A l'origine, seuls les radiateurs des 3ème étages et ceux raccordés sur une conduite horizontale (ex : ceux des cuisines raccordés sur la colonne de la chambre pour les appartements des bâtiments longs) en sont équipés. Exemples :

Radiateur d'origine	Autre type de purgeur actuel
	

**Les éléments plombés (à l'origine) sont les T de réglage**, ils sont situés en bas des radiateurs du côté du robinet. Ils ne doivent surtout pas être ouverts pour "purger", ils seraient impossibles à remettre en place sous la pression de l'eau. Il ne sortirait que de l'eau et non de l'air. Le T de réglage sert à régler la vitesse de circulation de l'eau et ne doit être manipulé que par un professionnel. Ils ont à l'origine été plombés pour régler convenablement la distribution de l'eau du chauffage dans la résidence.

T de réglage d'origine

